



# PROJET ASSOCIATIF 2021



10, rue du Docteur Baillat  
66100 PERPIGNAN

Téléphone : 07 84 40 76 35  
Courriel : [accueil@asso-sp.fr](mailto:accueil@asso-sp.fr)

<b>PRÉAMBULE</b> .....	P 3
<b>FICHE D'IDENTITÉ</b> .....	P 4
<b>HISTORIQUE</b> .....	P 5
<b>MISSION</b> .....	P 8
<b>VALEURS</b> .....	P 8
<b>ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : SERVICES TRANSVERSAUX</b> .....	P 9
<b>LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES</b> .....	P 10
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS MISSIONS</b> .....	P 11
Accueil de jour – Boutique Solidarité – Perpignan.....	P 11
CHRS/CHRS d'Urgence Mas Saint-Jacques – Perpignan.....	P 12
Pôle logement.....	P 13
Table de Cana.....	P 14
Tremplin Pour l'Emploi.....	P 14
Accueil de jour – CHRS d'Urgence – Céret.....	P 15
Pension de famille – Céret.....	P 16
Mas Grando.....	P 16
CHRS/CHU/LHSS Saint-Joseph.....	P 17
<b>PERSPECTIVES : S'ADAPTER, SE PROFESSIONNALISER, ÉVOLUER</b> .....	P 18
<b>PERSONNES ACCUEILLIES</b> .....	P 20
<b>PARTENAIRES</b> .....	P 20
<b>AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION</b> .....	P 20
<b>CONCLUSION</b> .....	P 21
<b>LEXIQUE</b> .....	P 22



L'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES a pour ambition première de lutter contre l'exclusion, d'accueillir sans distinction toute personne en situation de pauvreté, de détresse, afin de lui apporter une réponse adaptée.

Lorsqu'on a tout perdu ou presque, il reste encore une lutte que l'on peut mener : celle de sa dignité.

Indigents, précaires, exclus, ces mots désignent ceux dont les ressources pécuniaires, sociales et culturelles ne leur permettent pas de se maintenir dans une situation de relative suffisance ponctuelle ou durable à l'égard de la société dans laquelle ils s'inscrivent. Ils sont les personnes les plus défavorisées et donc les plus nécessiteuses.

Évoluant en dehors de la norme sociétale, ils portent en eux de multiples difficultés et stigmates qui constituent autant d'obstacles à la construction d'une vie digne, riche de droits et de devoirs. Seuls, ils n'ont pas la capacité à s'extraire d'une situation qu'ils subissent comme une force opprimant l'essence même de leur existence. Dans leur lutte pour la dignité, peu de choix s'offrent à eux, mais demeure celui de ne pas accepter d'être aidé. C'est pourquoi, pour eux plus que pour quiconque, il faut susciter la demande d'accompagnement.

L'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES est composée de femmes et d'hommes se prévalant d'un sentiment de responsabilités citoyenne et humaniste à l'égard des moins favorisés. Nous partageons le sentiment du devoir d'agir pour ces personnes et, au-delà, du devoir de lutte contre les phénomènes qui produisent ces situations. Le regard que porte autrui constitue l'un des principaux facteurs motivant le sentiment d'exclusion. Nous devons également lutter pour que ce regard soit davantage inspiré par la bienveillance que par la malveillance. C'est pourquoi, l'association s'engage, autant que faire se peut, à solliciter la puissance publique et à sensibiliser l'opinion.

Solidarité Pyrénées a pour objet d'apporter une aide matérielle, morale, administrative, éducative, à la formation et à la santé envers des personnes et des familles en situation de précarité ainsi que des familles et amis de personnes détenues. Elle doit leur permettre de stabiliser ou de recouvrer leur autonomie et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

#### Agréments Préfectoraux

Agrément des organismes habilités à procéder à l'élection de domicile des personnes sans résidence stable par Arrêté Préfectoral n° DDCS/PIHL/2019295-001 du 7 novembre 2019.

Agrément pour des « activités d'ingénierie sociale, financière et technique » liées au logement par Arrêté Préfectoral n° DDCS/PIHL/2021090-01 du 31 mars 2021.

**Date de création :** 7 octobre 1955

#### Public

Les personnes et familles sans domicile, hébergées en grande précarité,  
En mal logement, en habitat cabanisé/ indigne, convalescents,  
Salariés en insertion,  
Familles de détenus,  
Communauté des Gens du Voyage (GDV)  
Population ROMS, Réfugiés.

Siège social : « Solidarité Pyrénées »  
10, rue du Docteur Baillat – 66000 PERPIGNAN

Tel : 07 84 40 76 35

Courriel : [accueil@asso-sp.fr](mailto:accueil@asso-sp.fr)



La pauvreté a toujours existé. Elle a été et reste encore diversement perçue selon les périodes et les pays.

En France, elle a été mise au premier plan, entre autres grâce à l'humilité d'un homme, suite à l'hiver 1954, particulièrement meurtrier pour les sans-abri. L'Abbé Pierre lance le 1<sup>er</sup> février 1954 un appel surnommé par la presse « *l'insurrection de la bonté* » pour mobiliser les forces en présence, pour aider et lutter contre cette pauvreté dévastatrice.

Depuis les années 2000, la pauvreté a augmenté de façon rapide et croissante pour compter en 2012 entre 4.8 et 8.6 millions de pauvres en France.

Actuellement, la paupérisation d'une partie de la société apparaît comme un paradoxe d'autant plus prégnant que nous vivons dans un « *pays riche* ».

En fonction des époques, la pauvreté était plus ou moins tolérée, même si de nombreux hommes politiques, sportifs ou encore religieux l'ont combattue à l'instar de l'Abbé Pierre. John Heywood, écrivain anglais, ne disait-il pas : « *il est plus facile de louer la pauvreté que de la supporter* ».

**L'histoire de Solidarité Pyrénées**, née en 1955 à Banyuls sur Mer, débute avec la création des maisons des œuvres Saint-Joseph ayant pour but le soutien, la favorisation et la promotion des œuvres de l'éducation populaire, en étant au plus près des familles dans leurs tâches éducative, matérielle et morale. En 1991, l'association connaît un changement de statut, en devenant l'association Saint-Joseph, afin de répondre à toutes les personnes ayant des grandes difficultés à s'insérer. La Congrégation des petites filles de Jésus de Massac reste un acteur essentiel et surtout une valeur morale pour le site de Banyuls sans qui rien n'existerait. Le site de Banyuls se développera et se professionnaliserà ensuite avec la création d'un CHRS/CHU\* de 39 places, puis l'installation de Lits Halte Soins Santé (actuellement 10).

En 1992, à Perpignan, un collectif d'associations (comprenant le Secours Catholique, le Comité Catholique d'Action contre la Faim, ATD Quart-Monde, l'Association Catalane d'Aide Aux Libérés, la Conférence Saint-Vincent de Paul, soutenu par l'État, le Département, la Ville de Perpignan et la Fondation Abbé Pierre, crée en novembre 1992 : l'association « **Solidarité 66** » : un accueil de jour dit "Boutique Solidarité", agréée par la Fondation Abbé Pierre pour accueillir individuellement et de façon *inconditionnelle* toute personne se présentant, un CHRS/CHU de 40 places et, en 1996, une Équipe Mobile de Rue afin de répondre aux personnes en très grande précarité.

\* Pour les abréviations, voir lexique en page 22.

Reconnue en 1984, l'association « ATR » (Amitiés Tsiganes en Roussillon) a pour but de contribuer à la promotion sociale et culturelle des Gens Du Voyage dans le cadre de leurs lieux d'implantation et de stationnement. Pour répondre à sa mission, elle propose d'intervenir auprès de ce public sur des problématiques liées au logement, aux conditions économiques, sanitaires et/ou relationnelles.

Elle est rattachée à l'association « Solidarité 66 » au 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

Solidarité 66, suite à un processus enclenché en juin 2014, a absorbé l'association Saint-Joseph au 1er janvier 2016.

A travers son Conseil d'Administration et son Président, l'association a toujours été soucieuse de travailler dans un cadre de mutualisation synergique où 1 + 1 = 3. Ainsi, les Administrateurs des différentes associations se sont donnés les moyens de revisiter le nom, les statuts et le projet associatif dont le Document Unique de Délégation.

En octobre 2014, l'association s'enrichit du restaurant « La Table de Cana », entreprise d'insertion à Perpignan.

En juin 2016, s'effectue un transfert d'activités du GCSMS\* : un pôle logement regroupant les activités InterMédiation Locative et Accompagnement Vers et Dans le Logement comprenant : 20 logements sur Perpignan. Ces appartements permettent de recevoir en sous-location des personnes bénéficiant de faibles ressources. Au 1er septembre 2016, nous avons développé le service Cabanisation/Habitat Indigne qui œuvre pour les personnes étant dans des logements de précarité extrême. Ces deux services sont pour nous fondamentaux, notamment pour défendre les valeurs de la Fondation Abbé Pierre à laquelle nous sommes étroitement liés.

### L'association « Étape Solidarité »

Créé en 1955, "Étape Solidarité" est une association d'action sociale dédiée aux personnes isolées et aux couples se trouvant sans domicile fixe. Elle propose un Accueil de jour, un CHRS d'urgence, un Pôle Santé et une Maison Relais / Pension de famille. Sous le parrainage de la Fondation Abbé Pierre, elle s'engage à respecter les valeurs en faveur des plus démunis et tente, au cours des années, d'étendre son dispositif d'intervention sociale au plus grand nombre. Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Association Solidarité Pyrénées absorbe l'association Étape Solidarité.

Depuis 2018, le champ de compétences de l'association a continué de s'étendre en reprenant, en 2020, l'activité du « Mas Grand » , dédiée à l'accueil des familles de détenus, soutenue par la FRAMAFAD au niveau régional et au niveau national par l'UFRAMA.

### Fusion – Absorption de Tremplin Pour l'Emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Tremplin Pour l'emploi (Atelier et Chantier d'Insertion) est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle a pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté et d'emmener les salariés à l'emploi ou la formation. Tremplin pour l'Emploi s'occupe de l'entretien des espaces naturels afin de lutter contre les incendies et les inondations par les trois équipes sur les communes clientes.

### Projets en cours

- La création d'une pension de famille pour vingt-deux personnes dans un ancien hôtel à SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE,
- Un projet identique à VERNET-LES- BAINS pour 23 personnes,
- L'installation du service « Table de Cana » à Estagel (insertion par le travail dans le domaine de la restauration),
- La création depuis le printemps 2021 d'une association dénommée ACAGV-66 (gestion des grandes aires de stationnement du département).
- L'acquisition d'un terrain à TORREILLES pour l'installation de Tremplin Pour l'Emploi (ateliers) et nouveau siège de Solidarité Pyrénées.

Elles s'articulent autour des **principes** suivants :

- Participer à la lutte contre l'exclusion,
- Permettre un mieux-vivre pour les personnes qui souffrent de leur dé-socialisation et de leurs différences,
- Adapter et développer les méthodes d'accompagnement,
- Développer des lieux capables d'accueillir les partenaires travaillant dans le champ de l'exclusion,
- Sensibiliser les acteurs de la vie civile aux différentes problématiques liées à la pauvreté et à la grande précarité,
- Répondre aux situations d'urgence concernant notamment le non ou mal-logement.

#### **Inconditionnalité de l'aide**

- Inconditionnalité biographique : Les secours sont donnés quels que soient les parcours des personnes, leur histoire, les raisons pour lesquelles elles vivent leur situation d'exclusion. On ne subordonne pas nos actions à l'analyse du passé des usagers.
- L'inconditionnalité sociale : L'appartenance à une catégorie d'ayant droit n'est pas exigée comme condition de prise en charge par les structures. C'est aussi l'attachement au principe de non-discrimination sous quelque forme que ce soit.

**Principe de libre-choix et consentement éclairé** : L'aide ne doit pas être imposée, la liberté de décision doit être donnée aux usagers. Leur consentement éclairé doit être cherché en informant par tout moyen, en aidant à la compréhension des situations, des démarches et dispositifs de toute nature.

**Principe de participation des usagers** : Il constitue les prémices d'une réappropriation d'une véritable existence sociale. Participer : c'est détenir un rôle, c'est exister. La participation implique une projection. Par sa décision, l'utilisateur a le pouvoir de changer les orientations futures de sa vie. Par l'action, il a le pouvoir d'agir sur sa condition. Il ne le fait pas seul, mais il contribue, c'est une étape qui mène vers l'autonomie.

**Solidarité et universalité** : « Donner c'est recevoir ». De cette phrase de l'Abbé Pierre s'inspire l'esprit de solidarité qui consiste à considérer qu'aider l'autre revient à s'aider soi-même. C'est aussi un sentiment de responsabilité mutuelle à l'égard d'autrui qui invite à se demander « qui aidera si nous même ne le faisons pas ».

**Dignité et respect** : Toute personne, quelle que soit sa condition, a une identité propre. Elle ne doit pas souffrir du regard de l'autre. Nous devons la recevoir et écouter attentivement son histoire.

**Bienveillance, tolérance et humilité** : Un état d'esprit dans lequel on considère autrui à travers un regard empathique. Cela invite à la tolérance et à l'humilité, mais aussi à considérer, en priorité, la bienveillance dans les intentions de l'autre. L'empathie est essentielle à la construction d'une relation de confiance avec les usagers. Cette dernière est fondamentale pour qu'une personne témoigne de ses difficultés.

**Accomplissement** : C'est la conviction que l'individu ne se réalise qu'au travers de ses actes. Actes qui sont la manifestation d'une existence au milieu de celles des autres. Parce qu'ils en sont souvent dépourvus, nous voulons offrir aux usagers le matériau à partir duquel ils pourront commencer à se reconstruire. Lutter pour ne plus être victime. Reprendre le contrôle de sa vie. Accompagner les usagers pour qu'ils puissent ensuite se réapproprier leur environnement. Mais pour rendre cela possible, il est aussi impératif de pouvoir rompre avec l'isolement social et psychique.

### Accompagnement à la vie quotidienne

- Aide alimentaire
- Aide dans les démarches administratives
- Mise à disposition de dispositifs pour l'hygiène et le suivi sanitaire des personnes
- Election de domicile
- Bagagerie
- Orientations vers d'autres partenaires en fonctions des situations
- Aide pour les déplacements

### Accompagnement à la santé

- Suivi des soins
- Être acteur de sa santé.

### Accompagnement au logement

- Aide à l'hébergement
- Diversifier les types de logements.

### Accompagnement à la vie sociale

- Favoriser, quand cela est possible, le contact avec la famille
- Participer aux activités proposées
- Savoir accepter les règles de la société, respect des autres
- Entrer dans un processus d'insertion et respecter ses engagements
- Accompagner les familles des personnes en détention.

### Accompagnement à la notion de citoyenneté (droits et devoirs)

Faire prendre conscience aux usagers de leurs droits mais aussi de leurs devoirs

### Accompagnement à la vie professionnelle et à la formation

- Prendre acte de la situation professionnelle des personnes
- Mettre en situation de travail
- Proposer les formations professionnelles adaptées
- Favoriser tout retour à une vie professionnelle dite « classique ».

### Accompagnement par le biais du travail partenaria!

- Développer les partenariats pour une meilleure prise en charge des usagers
- S'inscrire dans une véritable dynamique professionnelle afin de donner plus de poids aux démarches d'insertion entreprises



01

**Accueil de jour - PERPIGNAN**

- ↳ Boutique Solidarité
- ↳ Équipe Mobile de Rue / Maraude Mixte
- ↳ Service Gens Du Voyage
- ↳ Santé
- ↳ Domiciliation

02

**Mas Saint Jacques – PERPIGNAN**

- ↳ CHRS – CHRS d'urgence

03

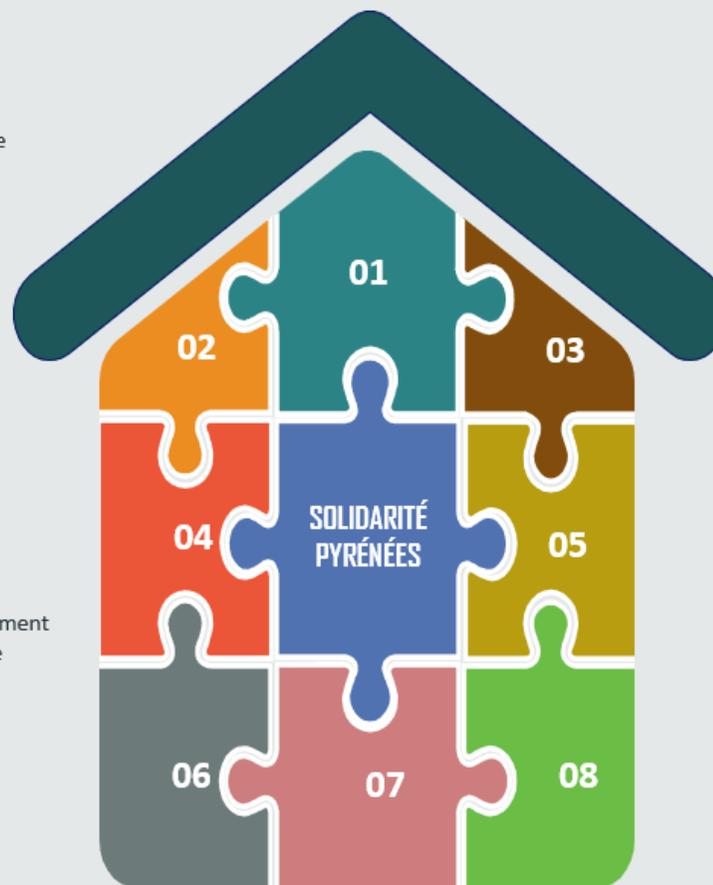
**Pôle Logement - PERPIGNAN**

- ↳ InterMédiation Locative
- ↳ Accompagnement Vers et Dans le Logement
- ↳ Service de lutte contre l'habitat indigne
- ↳ Service de lutte contre la cabanisation
- ↳ Médiation Santé / Sociale
- ↳ Accompagnement réfugiés

04

**La Table de Cana – COLLIOURE**

- Entreprise d'insertion**
- ↳ Traiteur – Plateaux repas



05

**Mas Grando - PERPIGNAN**

- ↳ Accueil des familles et des enfants de détenus bénéficiant d'un parloir au Centre Pénitentiaire

06

**Étape Solidarité - CÉRET**

- ↳ Accueil de jour
- ↳ Domiciliation
- ↳ CHRS d'urgence
- ↳ Pension de famille

07

**Saint-Joseph - BANYULS SUR MER**

- ↳ CHU – CHRS – CHRS d'Urgence
- ↳ Lits Halte Soins Santé

08

**TREMLIN POUR L'EMPLOI**

- Chantier d'insertion en espaces naturels**
- BOMPAS – CLAIRA – SALSÉS – SAINT-HIPPOLYTE – SAINTE-MARIE – TORREILLES**

## ACCUEIL DE JOUR – PERPIGNAN BOUTIQUE SOLIDARITÉ

L'objectif général de la « Boutique Solidarité » est d'assurer un accueil individuel inconditionnel, qui respecte l'anonymat pour toute personne qui en manifeste la demande, dans le respect de leur dignité.

Les premières prestations offertes au sein de la structure sont les prestations de base pouvant se définir ainsi par les accueillis eux-mêmes :

« Un endroit où se poser, à la fois physiquement et psychologiquement ; C'est un lieu où l'on peut s'asseoir, s'arrêter de marcher ou de « *traîner* » (par opposition aux déplacements incessants d'un point à l'autre de la ville ou en errance), où l'on peut entreposer ses affaires plutôt que de les porter en permanence ; C'est un endroit où l'on peut rester, passer du temps, sans risquer d'être « *déplacé* » voire « *délogé* », comme dans la rue.

C'est parce que la structure permet, au préalable, de s'y poser en toute tranquillité qu'elle peut favoriser un processus de mieux-être chez la personne autour d'une collation. Les usagers bénéficient d'une douche et toilettes, d'une bagagerie, d'une laverie, d'une aide vestimentaire et de colis alimentaire.

Les usagers peuvent rencontrer des éducateurs pour une élection de domicile ou toute autre demande d'ouverture de droit après vérification de leur situation.

Le service s'adresse à toute personne vivant en habitat mobile (caravane) sur le département des Pyrénées-Orientales.

Après avoir réalisé un diagnostic social individualisé, le service a pour mission de proposer un accompagnement global et/ou une orientation adaptée aux personnes rencontrées.

### Les prestations du service sont de deux types

- D'une part, il répond aux situations d'urgence et pallie les besoins de première nécessité. Ce mode de réponse est large, pouvant aller de la distribution des duvets en période de grand froid, de colis alimentaires, de vêtements par exemple à l'hospitalisation des personnes en situation d'urgence médicale.
- D'autre part, il œuvre à l'élaboration d'un projet de vie adapté, par la mise en place d'un parcours de soins, d'un accès à un logement/hébergement, à l'emploi, etc. Cet accompagnement social global, dans le rappel des droits et des responsabilités individuelles, vise l'insertion concrète et pérenne des personnes accompagnées.

L'Équipe Mobile intervient principalement sur la ville de Perpignan et son agglomération. Elle peut se déplacer de manière ponctuelle sur l'ensemble du département si une situation préoccupante lui est signalée.



Il s'inscrit dans un service public d'hébergement et d'accès au logement visant à garantir à toute personne des prestations adaptées à ses besoins pour lui permettre d'accéder, dans le meilleur délai, à un logement de droit commun.

L'équipe propose

- Une aide immédiate et globale qualifiée et adaptée à leurs besoins, garantissant l'accès effectif aux droits fondamentaux et aux droits communs,
- Une aide inconditionnelle et de proximité, respectueuse des droits des personnes favorisant leur participation,
- Un accueil immédiat dans l'urgence effectif à tout moment,
- Une information précise des droits et devoirs.

L'InterMédiation locative est un dispositif qui permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social (association).

Le dispositif repose également sur des déductions fiscales, pouvant atteindre jusqu'à 85 % des revenus locatifs, aux bailleurs qui acceptent de louer leur logement à des ménages en difficulté. Il s'agit d'une location/sous-location via le dispositif Solibail : le propriétaire loue son logement à l'association (pour une durée de trois ans renouvelable).

C'est donc l'association qui est locataire et qui assure le paiement des loyers et des charges, l'entretien courant et la remise en état du logement (hors vétusté normale). Elle met le logement à disposition du ménage. Pour le propriétaire, le paiement du loyer est garanti, même en cas de vacance.

Il s'agit de mettre à disposition un logement temporaire à des personnes confrontées à une problématique d'accès au logement. Ce logement est indissociable d'un accompagnement social qui se déroule essentiellement sous la forme de visites à domicile. Il vise à leur donner l'autonomie suffisante pour louer, à terme, un logement pérenne de droit commun.

L'habitat indigne concerne les « logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, exposent les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé, ainsi que les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation impropres par nature à cet usage ».

Le service s'adresse à des personnes reconnues victimes d'habitat indigne et dont le logement est visé par un arrêté préfectoral.

Selon la procédure d'insalubrité engagée, le service a pour mission de reloger les personnes de façon temporaire ou définitive afin d'assurer leur sécurité.

La cabanisation est une « occupation et/ou construction illicite à destination d'habitat permanent ou temporaire sur une parcelle privée ou appartenant au domaine public (...) se matérialisant par une réappropriation et/ou une extension de cabanons traditionnels et par le stationnement de caravanes ou de mobile homes ... ».

Le service s'adresse à des personnes en situation de cabanisation, propriétaires ou occupantes, pouvant faire l'objet d'une procédure contentieuse au titre de la cabanisation.

L'objectif est de résorber la situation de cabanisation en proposant des solutions de relogement adaptées.



La Table de Cana Perpignan est une entreprise d'insertion qui a pour mission de former aux métiers de la restauration tout en accompagnant des chemins de vie et des personnes éloignées de l'emploi.

Pendant 2 ans, ils apprennent un métier au sein d'une équipe, au côté d'un Chef expérimenté afin de les guider, avec l'aide d'une accompagnatrice socio-professionnelle, vers un retour à l'emploi durable.

La Table de Cana Perpignan, c'est aussi un engagement sur la qualité des produits reposant sur une démarche globale qui privilégie l'achat de produits frais, naturels, de saison, gorgés de goût, bio, en étant en soutien des producteurs locaux et des circuits courts, qui donne à notre cuisine fait-maison tout son sens et révèle toute sa saveur.

## TREMLIN POUR L'EMPLOI

Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle a pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté et d'emmener les salariés à l'emploi ou la formation.

Tremplin pour l'Emploi s'occupe de l'entretien des espaces naturels afin de lutter contre les incendies et les inondations par les trois équipes sur les communes clientes.

Une fois par semaine, les salariés rencontrent individuellement l'Accompagnatrice Socio-Professionnelle (ASP) pour faire un point sur leur projet professionnel et leur situation sociale.



Situé à Céret, l'Accueil de Jour « Boutique Solidarité » s'adresse aux personnes en situation de grande précarité. Sous le parrainage de la Fondation Abbé Pierre dont elle s'engage à respecter les valeurs, cette structure œuvre depuis 1997, date de sa création, en faveur des plus démunis et tente, au cours des années, d'étendre son dispositif d'intervention sociale au plus grand nombre. Elle offre à tout un chacun, un espace calme et chaleureux, un lieu d'écoute ressourçant et restructurant.

L'accueil y est anonyme et inconditionnel.

Ce lieu leur permet d'exister dignement, d'être connues et reconnues.

Les personnes accueillies ont noué une relation de confiance avec l'équipe car certains fréquentent la Boutique Solidarité depuis plusieurs années, alliant choix de vie solitaire hors du système et vie en collectivité au sein de la structure.

La ville de Céret ne compte aucun autre lieu d'accueil. Situé à 40 km de Perpignan, l'accueil de jour se trouve sur un territoire rural frontalier avec l'Espagne. C'est un petit lieu de vie à dimension humaine où transitent en moyenne 30 à 35 personnes par jour. La structure dispose d'un grand espace extérieur.

L'objectif principal est de répondre aux besoins primaires des personnes accueillies (se nourrir, se laver, se sécuriser).

## CHRS D'URGENCE

Le CHRS d'urgence d'Étape Solidarité œuvre pour héberger et accompagner des personnes isolées en situation de précarité et de fragilité.

Via l'orientation de la plateforme téléphonique du 115, nous proposons une aide à l'hébergement aux personnes :

- Confrontées à des problèmes de logements,
- Avec ou sans revenus,
- Nécessitant un accompagnement vers un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Nous veillons à ce que chacun soit accueilli avec respect et dignité.

Pour cela, notre capacité d'accueil reste réduite à taille humaine.

Le CHRS a une capacité d'accueil de 17 places, réparties dans des chambres doubles pour la plupart.

Ses services : Domiciliation, Alimentation (Repas du soir cuisinés à base de produits de la Banque Alimentaire), Hygiène (Douches et Lessives), Téléphone (Appels, Branchements portables), Accès internet, Accompagnement social global.

La Pension de famille est une offre alternative de logement pour des personnes en situation d'exclusion sociale. Elle constitue une catégorie particulière de résidences sociales et n'est pas considérée comme un établissement médico-social. Elle est destinée à l'accueil, sans condition de durée, des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille se distinguent des autres résidences sociales par le fait qu'elles accueillent des personnes de manière durable et non de façon temporaire ou transitoire, avant l'accès à un logement privé. Le dispositif des « maisons relais-pensions de famille » est piloté par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

## MAS GRANDO

### Rôle du service :

- Proposer un accueil convivial et anonyme aux familles/amis ayant des droits de visite au parloir du Centre Pénitentiaire,
- Ecouter, échanger, renseigner, orienter selon les besoins identifiés et les demandes exprimées.

### Objectif :

- Favoriser le maintien des liens familiaux,
- Soutenir les adultes dans leur fonction parentale,
- Prévenir les situations à risque : suicide et radicalisation.



L'orientation en CHRS/CHU ne répond pas à une simple problématique de « mise à l'abri » mais à des situations familiales complexes pour lesquelles les réponses de droit commun ne sont pas suffisamment adaptées aux besoins des familles accueillies.

Face à ces constats, l'institution a fait le choix de proposer, à toute famille hébergée, un accompagnement socio-éducatif global quel que soit le « mode d'entrée » (CHRS ou CHU) au sein de l'établissement. En effet, la fragilité des familles, leur besoin de se stabiliser et, très souvent, d'être protégées face aux menaces rencontrées dans la sphère privée, induisent un fonctionnement spécifique dépassant le cadre de l'accompagnement en urgence.

Les familles (femmes enceintes, monoparentales ou non) se trouvent souvent en situation de vulnérabilité, particulièrement fragilisées sur le plan psychologique/affectif et présentent des trajectoires personnelles faites de ruptures successives. Elles peuvent rencontrer des difficultés d'ordre administratif, éducatif, financier nécessitant une aide globale en vue de retrouver leur autonomie. Notre objectif est de les soutenir au quotidien en leur apportant une écoute attentive, une aide matérielle et alimentaire.

## SAINT-JOSEPH - BANYULS-SUR-MER LITS HALTE SOINS SANTÉ (LHSS)

Le service des Lits Halte Soins Santé de Banyuls sur Mer accueille des personnes en situation de grande exclusion, dont l'état de santé nécessite des soins et du repos, sans avoir besoin, pour autant, d'une hospitalisation. L'objectif est d'éviter un renoncement aux soins et/ou une aggravation de l'état de leur santé.

L'admission de la personne au sein du service est prononcée par le médecin régulateur. Un dossier composé d'un volet médical et d'un volet social doit être constitué par le service prescripteur, avec les éléments nécessaires pour comprendre la situation de la personne. L'accompagnement médical est prioritaire pendant le séjour de chaque patient. Pour autant, un accompagnement socio-éducatif est mis en place pour l'aider à avancer dans ses démarches administratives, à accéder à ses droits et lui proposer une solution d'hébergement ou de logement durable à son départ du service : CHRS, IML, RHVS, logement autonome, appartement diffus, maison relais...

Le travail en partenariat permet à l'équipe d'aborder les problématiques, les besoins de chaque patient de façon individuelle et d'adapter, en conséquence, l'accompagnement global au projet personnalisé de la personne.

L'association évolue avec les publics accueillis, en fonction des Politiques Publiques.

### **Évolution des publics accueillis**

Nous constatons une évolution dans les publics rencontrés. Les problématiques sont accrues et se complexifient, notamment chez les plus jeunes et chez les personnes âgées, en errance depuis plusieurs années, qui ne peuvent plus s'inscrire dans un processus d'hébergement et d'insertion durable.

Nous rencontrons souvent des personnes ayant un passé institutionnel lourd, avec des problématiques cognitives, psychiques, voire psychiatriques, en particulier des jeunes et des étrangers. Cela demande donc une remise en cause perpétuelle des pratiques professionnelles, afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins et demandes de ces publics.

### **Mise en place des outils de la loi 2002**

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a mis au cœur du dispositif la personne accompagnée.

Pour permettre une lisibilité du travail réalisé auprès des bénéficiaires, pour revisiter les pratiques afin que chacun soit partie prenante à 100 % de son projet de vie, la loi 2002 a mis en place des outils, des supports que chaque institution a construit. Il s'agit du règlement de fonctionnement, du livret d'accueil, du projet personnalisé, ...

Ces outils ont été mis en place et utilisés dans chaque institution. Ils sont régulièrement questionnés, réajustés, pour répondre au plus près aux besoins des publics, notamment dans le Plan annuel d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ\*).

### **Professionnalisation nécessaire**

Dans le contexte actuel, une gestion budgétaire et comptable rigoureuse s'impose. Il est primordial d'avoir un Conseil d'Administration éclairé et engagé (composé de professionnels d'origine diverses).

Dès le départ, l'association s'est engagée dans une politique de formation individuelle comme collective pour tout le personnel (agent d'accueil, surveillant de nuit, CESF, Moniteur Éducateur, éducateur spécialisé, chef de service...). En cas de besoins spécifiques, les Membres du Conseil d'Administration pourront bénéficier de formations adaptées en interne.

Les choix budgétaires doivent permettre de répondre aux coûts des formations incontournables pour assurer la qualité de service, surtout au regard des nouvelles missions qui nous sont régulièrement proposées.

L'association s'inscrit pleinement dans une politique de bienveillance à l'égard de ses salariés.

Les bénévoles et les salariés qui s'engagent activement dans cette lutte contre l'exclusion constituent la « force vive » du projet associatif.

Parole de salarié : « *la création d'une identité professionnelle soumise à une coordination des actions est indispensable pour faire unité contre la misère* ».

### **Garantir bienveillance et bientraitance**

L'association Solidarité Pyrénées s'intègre dans les définitions suivantes de la Bientraitance : « englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne » ou encore « un processus relationnel évolutif et dynamique dont l'intention et les actes visent à permettre un développement physique, psychique et social. » Très attachée à la condition humaine, l'association met tout en œuvre pour favoriser un cadre et un accompagnement bientraitant aux bénéficiaires. Pour ce faire, elle s'inspire largement des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP\*).

### **Évaluations internes et externes**

La loi du 2 janvier 2002 a mis en place les évaluations internes et externes pour les établissements sociaux et médico-sociaux. A ce jour, de nouveaux dispositifs d'évaluation sont en cours de validation par les Autorités Publiques.

Totalement engagée pour mener à bien sa démarche qualité, l'association Solidarité Pyrénées a procédé à toutes ses évaluations règlementaires. Un salarié est chargé d'assurer le Processus d'Amélioration Continue de la Qualité des établissements (PACQ\*) et de la bonne application du RGPD\*.

### **Utiliser les nouvelles technologies**

La société actuelle évolue rapidement dans sa façon de communiquer, d'entrer en relation, de s'organiser, de s'administrer ou encore de revisiter ses méthodes de travail.

L'association propose des outils, des supports, pour que les bénéficiaires aient la possibilité de tisser du lien, de prendre contact, de s'informer, de réaliser des démarches administratives.

Par exemple, l'association a mis en place :

- La domiciliation nécessaire pour recevoir du courrier personnel ou professionnel, pour avoir accès à des droits et à des prestations,
- Un accès Internet qui est un média incontournable de nos jours,
- Un temps téléphonique pour répondre à des sollicitations administratives, à des offres d'emploi,
- Un photocopieur...
- Un site Internet pour informer et sensibiliser le public sur son action,
- Etc.

Bien entendu, cela ne vient pas se substituer à la rencontre directe avec les bénéficiaires et les différents acteurs de terrain.

Toutes les actions pensées, actées et menées par l'association vont en direction des personnes les plus démunies sans aucune distinction, dans le respect de leurs droits, mais également de leurs devoirs en tant que personne.

Le principal droit est un devoir : nulle personne ne peut s'en prendre à soi et/ou aux autres. Toute personne a droit à son intégrité physique et morale et à préserver celle de l'autre. Il est primordial de tout mettre en œuvre pour faire respecter cela, afin que chacun se sente reconnu en tant qu'individu et en sécurité.

Toutes les démarches et outils sont calqués sur les besoins, les demandes, les attentes du bénéficiaire, en tenant compte de chaque problématique.

## PARTENAIRES

Actuellement, on ne peut concevoir un accompagnement de personnes au plus proche de leur problématique, sans être en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et locaux. Ainsi, l'accompagnement des personnes ne peut être envisagé autrement que dans une démarche globale.

L'association a cette vision partenariale, afin d'orienter vers les services compétents en fonction des spécificités des situations. Elle passe ainsi le relais à des structures pouvant répondre au mieux aux besoins des personnes, notamment la Banque Alimentaire.

L'efficacité de notre action ne peut se faire sans un partenariat solide et sans cesse en quête de nouveaux liens pour répondre au mieux aux spécificités du public accueilli.

C'est par un travail continu de mise en relation entre les divers acteurs du social, du médico-social, de la santé et de la justice que l'on pourra répondre, d'une manière adaptée, à une demande d'aide à la fois grandissante, mouvante dans son contenu tant le public évolue et à la fois dans sa volonté d'être personnalisée.

## AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION

- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- Conseil Départemental
- Fondation Abbé Pierre
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Caisse des Allocations Familiales (CAF)
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Perpignan Méditerranée Métropole

L'association Solidarité Pyrénées est en harmonie avec les valeurs et l'esprit de la Fondation Abbé Pierre.

Le travail réalisé auprès des personnes en situation de grande précarité est un travail de l'ombre, de discrétion et d'humanisation de chaque instant.

Les mots, les regards nous parlent chaque jour pour nous exprimer la détresse, la vulnérabilité, la quête, la recherche, la solitude, la fatigue mais également l'espoir, les remerciements, la reconnaissance, la confiance et la gratitude.

A.N.P.A.A	Agence Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
A.R.S	Agence Régionale de Santé
A.T.R	Amitiés Tsiganes en Roussillon
C.A.S.F	Code de l'Action Sociale et des Familles
C.H.R.S	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.H.U	Centre d'Hébergement d'Urgence
C.L.A.T	Centre de Lutte Anti-Tuberculose
C.S.A.P.A	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
D.D.E.T.S.	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
D.D.T.M	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
D.I.H.A.L	Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
E.M.P.P	Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
G.C.S.M.S	Groupement de Coopération Sociale
M.L.J	Maison Locale des Jeunes
M.S.P	Maison Sociale de Proximité
PACQ	Plan d'Amélioration Continue de la Qualité des établissements
P.A.S.S	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
rSa	Revenu de Solidarité Active
RBPP	Recommandation De Bonnes Pratiques Professionnelles
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
S.M.I.T	Services des Maladies Infectieuses et Tropicales